

CHARTRE DE BONNE CONDUITE DES MAITRESSES ET MONITRICES DE LA MATERNELLE

La présente charte renseigne sur les règles de conduite professionnelle et morale que doivent observer les maîtresses et monitrices de la Maternelle. Elle vise à garantir un climat éducatif serein, sécurisé et favorable à l'épanouissement des enfants.

I. Engagements envers les enfants

1. Assurer la sécurité, le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant.
2. Accueillir les enfants avec bienveillance, patience et disponibilité.
3. Respecter la personnalité, le rythme et les besoins spécifiques de chacun.
4. Éviter toute forme de violence verbale, physique ou psychologique.
5. Favoriser l'autonomie, la créativité et la socialisation des enfants.

II. Engagements envers les parents

1. Maintenir un dialogue respectueux, transparent et constructif avec les familles.
2. Informer les parents avec discrétion et objectivité sur l'évolution de leurs enfants.
3. Respecter la confidentialité des informations personnelles et familiales.
4. Accueillir les préoccupations et suggestions des parents avec ouverture et professionnalisme.

III. Engagements envers l'Écllosion

1. Respecter le règlement intérieur de l'établissement.
2. Observer ponctualité, assiduité et rigueur dans le travail.
3. Faire et présenter à la Coordinatrice tous les jeudis **pour visa** les devoirs de week-end.
4. S'assurer que le **cahier de préparation** soit **visé** deux (02) fois le mois par la Coordinatrice.
5. Contribuer à maintenir l'ordre, la propreté et l'image positive de l'école.
6. Promouvoir un esprit de collaboration et de solidarité entre collègues.

IV. Engagements personnels et éthiques

1. Faire preuve de politesse, d'intégrité et d'exemplarité en toutes circonstances.
2. Adopter une tenue correcte, décente et adaptée au travail auprès des enfants.
3. Éviter tout comportement ou propos de nature à nuire à l'image de l'école.
4. Cultiver le sens du devoir, de la responsabilité et de la discrétion professionnelle.

Toute **maîtresse** ou **monitrice** de la Maternelle s'engage **sans détour et sans faille**, par la signature de la présente charte, à respecter ses dispositions pour le bien-être des enfants, la confiance des parents et le rayonnement de l'**Écllosion**.

Fait à Nouakchott en deux (02) exemplaires, le2025

La Maîtresse/Monitrice ;

La Coordinatrice ;

Le Directeur de l'Écllosion ;

Signature, suivi de la mention
« Lu et approuvé »

Mme. Mme Ornella D. A. EKOUE
(Directrice de la Maternelle)

M. Arnauld K. TINIGO
(Chef d'Établissement)